

Création et gestion du sanctuaire des chimpanzés Mak-Betchou

Pays	Cameroun
Bénéficiaire	Environment and Rural Development Foundation (ERuDeF)
Montant total du projet	150 000 €
Montant de la subvention FFEM	45 000 € (30%)
Partenaires financiers	TUSK (45 000 €), African Conservation Foundation (50 000 €), International Tree Foundation/Trees for the Future (123 000 €)
Durée du projet	36 mois
Signature de la convention	21 novembre 2013

Contexte

Le projet est porté par ERuDeF, une ONG de l'Ouest Cameroun qui a une expérience avérée dans la création d'aires protégées dans la région. Elle a 44 employés de diverses spécialités. Elle a bénéficié d'un PPI qui a permis la création du Sanctuaire des gorilles de Cross River dans les Tofala Hills (8 000 ha en cours d'officialisation).

Le Mak-Betchou est une zone forestière montagneuse de 6 900 ha, située entre 700 et 1 700 m d'altitude dans le département du Lebialem, à 500 km de Buea. Elle abrite une population d'environ 300 chimpanzés (*Pan troglodyte ellioti*, la plus grande population dans la forêt de l'Ouest du Cameroun), des gorilles de Cross River en danger critique d'extinction, plus de 50-100 éléphants et plus de 100 drills.

A cheval entre la forêt Nkingkwa (3000 ha) à l'Est et les Réserves de Faune de Santchou (7 000 ha) et de Banyang-Mbo (sanctuaire des éléphants, 66000 ha) respectivement au sud-est et à l'ouest, la protection de ce massif – menacé notamment par une chasse intensive - pourrait permettre de relier une zone de 80 000 ha.

Objectifs

Grâce à des bailleurs étrangers solides, ERuDeF compte également impliquer des chasseurs dans les activités génératrices de revenus tels que l'apiculture, l'élevage et l'agriculture durable ; et ce, en parallèle des opérations anti-braconnage déjà mises en œuvre par les agents du Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) et aux patrouilles de surveillance régulières réalisées par les Villages Forest Management Committees lors du précédent projet.

La zone cible est entourée par 5 villages principaux. 200 foyers (1 000 personnes) vont bénéficier directement du projet et environ 15 000 indirectement.

Principales activités

Les principaux résultats attendus sont :

- Une aire protégée de catégorie IV de 6 900 ha est créée, cartographiée et reconnue légalement par l'Etat ;
- 5 comités villageois de gestion de la forêt - chargés de favoriser le dialogue entre l'administration en charge de l'AP et les communautés - sont créés et légalement reconnus pour opérer dans l'AP ;
- Une fois que les villageois auront reçu des formations en soins, alimentation et reproduction des animaux, 35 couples de porcs sont distribués et permettent de générer 7 500 € par an ;



- Après avoir formés et équipés les villageois, 70 ruches sont construites et installées dans les villages et permettent de générer 3 000 €/an ;
- Une coopérative productrice d'huile de palme (déjà dotée d'une presse mécanisée) est créée et enregistrée et capable de commercialiser de l'huile avec des revenus estimés à 30 000 € /an, mais aussi du miel ;
- Un fonds de protection de la forêt (FoProF) est créé, alimenté en partie par de fonds alloués par les bailleurs, en partie par un fonds de roulement villageois appelé Biodiversity Community.

Trust qui bénéficiera des premiers revenus issus de l'apiculture et de l'élevage. Le FoProF à travers le Biodiversity Community Trust servira donc comme un fonds de roulement de micro-crédit dont les intérêts (à environ 30%) seront utilisés pour financer les comités villageois de gestion forestière.

Pour en savoir plus

www.ffem.fr

Contact projet

Louis Nkembé

lnkembé@yahoo.com